

Agde, le 11 février 2014

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 février 2014
COMITE DE QUARTIER « CAP EST »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne présenté par Luc LOGNOS

Avenue de la Butte : déformation enrobés

A 80 mètres environ après être sorti du rond-point du Bouteillou, **avenue de la butte**, un peu avant le premier arrêt de bus, juste avant le passage pour piétons, un « bourrelet » de bitume s'est formé sur la chaussée, les conducteurs qui ne le savent pas se laissent facilement surprendre, nous pensons qu'à terme, il pourrait être source d'accident.

Réponse :

La déformation de chaussée a été relevée par les services techniques municipaux et sera traitée prochainement.

Môle / Roquille : améliorations paysagères

Suite à la réunion que nous avons eue, in situ, avec M. le Maire, concernant les améliorations paysagères et autres à apporter entre **le Môle et la Roquille**, M. Lilian BANCAREL doit nous faire parvenir les copies des correspondances envoyées à la DDTM 34 et leurs réponses éventuelles.

Promenade de la Roquille au canal de port Ambonne : une barrière main-courante en bois a été installée lors de la remise en état de cette balade il y a plusieurs années, détériorée ou volée, elle a été partiellement remplacée par une structure en matériaux composites. Il faudrait la compléter sur toute la longueur de la dune de manière à bien délimiter la chaussée et la zone à entretenir. Sinon, le sable avancera à nouveau vers les maisons riveraines.

Réponse :

Comme convenu, la main courante en bois dégradée sera complétée par une structure en matériaux composites afin de donner à l'ensemble une homogénéité nécessaire à cet espace.

Roquille :

Traversée de dune : elle est en partie endommagée, beaucoup de lames en bois sont très abimées ou absentes. Il y a donc nécessité de la refaire avant la saison prochaine. Ce passage est très utilisés par ceux qui résident dans les copropriétés longeant la dune d'une part, il facilite l'accès à la plage aux personnes à mobilité réduite d'autre part.

Réponse :

La traversée de dune sur le secteur de la roquille sera réparée en début d'année par la régie municipale, à l'occasion de la remise en conformité de tous les équipements de plage nécessaires au bon déroulement de la saison 2014.

Poste de secours Roquille : propreté

Entrée par le **poste de secours de la Roquille** : de nombreux résidents se disent choqués par la saleté qui règne en cet endroit. Cet accès est indigne d'une station qui se veut être l'une des plus belles de France.

Réponse :

Des consignes précises ont été données au service propreté de la Communauté Hérault Méditerranée afin que le secteur en question soit traité comme il convient.

Avenue des Sergents : résidence Agathéa, Baleine Rose : regards descellés

Sur la chaussée de l'**avenue des Sergents**, des plaques sont descellées, l'une devant la résidence **Agathéa**, l'autre à hauteur de l'immeuble de **la baleine rose**.

Réponse :

Les services gestionnaires de ces installations ont été sollicités pour que ces regards soient réparés.

Rue des chandelles : toilettes

A l'entrée du passage Colbert, le panneau interdisant l'accès aux deux roues est toujours descellé.

Réponse :

Le panneau descellé a été mis en place par les services de la régie voirie.

Avenue de la jetée : trottoir défectueux

A hauteur du n°4 de l'**avenue de la jetée**, le trottoir est très endommagé, sa réfection est à prévoir dans les meilleurs délais.

Réponse :

La demande de réhabilitation de trottoir sur le secteur de l'avenue de la jetée a été enregistrée par les services et sera proposée dans le cadre de l'arbitrage budgétaire à venir.

Parking du Fortin :

Prévoir un éclairage pour permettre aux piétons de circuler sur le terre-plein se situant à droite du **parking du fortin**, lorsque l'on se trouve face à la mer. Eclairer de même l'escalier se situant sur la gauche de ce parking.

Réponse :

Lors des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'éclairage sur le secteur du parking Fortin, il a été fait le choix d'emprunter le cheminement le long des résidences pour des raisons d'esthétisme et de protection paysagère de ce site. La mise en place d'un éclairage à la droite du parking et vers l'escalier n'est pas envisagée actuellement et nécessiterait la réalisation de travaux lourds et coûteux.

Distributeurs de sacs :

Les **distributeurs de sacs** pour ramasser les déjections canines ne sont pas, en règle générale, régulièrement approvisionnés.

Réponse :

Un rappel des consignes nécessaires à l'approvisionnement des distributeurs de sachets à déjections canines a été fait auprès de l'agent en charge de cette mission. Pour autant, nous sommes de façon générale confrontés à du vandalisme récurrent très difficile à maîtriser.

Avenue de l'astrolabe : platanes

Le **boulodrome de la rue de l'Astrolabe** n'est pas entretenu régulièrement en dehors de la période estivale. Il serait aussi souhaitable de remplacer ses platanes par des espèces moins envahissantes.

Réponse :

Il n'est pas envisagé par la Communauté Hérault Méditerranée de remplacer les platanes. Ces arbres sont sains et feront l'objet d'une attention particulière en matière d'entretien.

POLICE MUNICIPALE :

Rd point Bon Accueil :

Depuis quelques mois, **une remorque de poids lourd** est laissée en stationnement toutes les fins de semaine, voire même beaucoup plus longtemps (vacances de fin d'année) sur le rond-point du bon accueil, à hauteur de l'entrée du parking du Périgord, côté droit de la chaussée. C'est à la

fois inesthétique, notre municipalité déployant des efforts pour tirer notre station vers le haut, et dangereux. Faut-il rappeler qu'il y a quelques années en arrière, un véhicule automobile où se trouvaient plusieurs jeunes gens, après perte de contrôle dans le virage, s'est encastré sous un camion en stationnement à peu près au même endroit, bilan : 2 morts et 2 blessés graves.

Réponse :

Le propriétaire de la remorque a été contacté, celle-ci a été déplacée.

Aboiements de chiens :

Monsieur LABROUSSE se plaint d'aboiements de chiens et du manque de réaction des services de police municipale.

Réponse :

Le service de la Police Municipale est intervenu.

Bruits et nuisances O'zin :

On nous parle de plaintes, de limiteurs de bruit. Le **Oz'inn** affirme qu'il limite le bruit, alors que ses animations se déroulent sur sa terrasse à ciel ouvert. Certaines plages sont désertées à cause des « **tempêtes** » de mousse qui perdurent. Les touristes fuient la station et ne reviennent plus.

Réponse :

Une attention particulière va être portée sur cet établissement.

Stationnement village naturiste

Le **stationnement à l'intérieur du village naturiste** a atteint un tel point de saturation qu'il présente des risques au niveau de la sécurité en cas d'incendie.

Réponse :

Un projet de création de parking situé à l'entrée du village naturiste est actuellement à l'étude. Sa réalisation permettrait de désengorger le village naturiste des nombreux véhicules qui y stationnent.

Port Ambonne boîte La Palme Ré

A port Ambonne, **la Palme Ré** (boîte de nuit) à ne pas confondre avec la Palmeraie (bar) utilise et s'installe sur le domaine public sans disposer du droit de terrasse à notre connaissance.

Réponse :

Le service de droit de place a été informé.

SICTOM :

Rue de la gabelle :

Rue de la **gabelle**, l'aménagement de toilettes pour la SODEAL conduit à prévoir une aire de stockage pour les conteneurs des résidences et des commerçants qui sont actuellement déposés, en grande partie de la journée, place du barbecue devant l'entrée de Brescou 1.

Réponse :

Il est envisagé un point de collecte sur la proximité des toilettes, mais en aucun cas un lieu de stockage. Les services du SICTOM, M. Assié, souhaite rencontrer les membres du comité de quartier concernés afin d'envisager la solution la meilleure.

En ce qui concerne les copropriétés du secteur, elles disposent de locaux poubelles, et si les bacs sont dehors, il s'agit d'incivisme que les services du SICTOM traitent au cas par cas.

Village naturiste : collecte d'ordures ménagères

Toujours pas de solution valable concernant la collecte des ordures ménagères dans certains secteurs du **village naturiste**.

Réponse :

La collecte est normalement effectuée sur le village naturiste, les difficultés rencontrées ponctuellement sont traitées en liaison avec la police municipale.

ESPACE VERTS F Durban

Devant le **9 rue d'Altair**, un arbre a été coupé il y a plusieurs mois, quand sera-t'il remplacé ?

Réponse :

La replantation de l'arbre est prévue pour février début mars après l'intervention de dessouchage.

Poste secours La Roquille

Nous souhaitons une fois encore qu'à côté du **poste de secours de la Roquille**, sur le « rond central », on installe quelques rochers agrémentés de plantes méditerranéennes.

Réponse :

Il n'est pas envisagé de faire des plantations de type méditerranéen, il n'existe pas de réseau à proximité. Cet aménagement est à prévoir et à programmer. Par contre, un complément de plantation est prévu le long du poste de secours avant la saison 2014.

Promenade du Môle

Au **Môle**, sur la promenade, il ne reste que deux ou trois palmiers anémiés, il y en avait quinze au début.

Réponse :

A la saison 2014, le service espace vert procédera à la remise en place des jardinières existantes. Un projet d'ensemble visant à requalifier cet espace, en ce qui concerne les jardinières, ainsi que les plantations est en cours de réflexion.

VILLAGE NATURISTE (M MASELLA)

Réunion de pilotage

Chaque année, un bilan de la saison estivale est dressé au cours d'une réunion de pilotage. En 2013, cette réunion n'a pas eu lieu et le bilan ne nous a pas été communiqué, est-il possible de l'avoir ?

Réponse :

Le bilan demandé sera communiqué dans les meilleurs délais.

Conditions d'accès au village naturiste :

Lors du conseil municipal du 17/12/2013, les tarifs et les conditions d'accès au même village ont été modifiés, les propriétaires ont maintenant droit à une seule carte d'accès gratuite, la deuxième étant payante au prix de 10 €, quid des personnes vivant en couple qui devront s'acquitter de cette nouvelle **taxe** ou risquer de ne plus pouvoir rentrer chez elles.

Réponse :

Suite à la décision du Conseil Municipal du 17/12/2013 relative aux conditions d'accès au village naturiste ainsi que la modification tarifaire, certains résidents ont récemment demandé que soit conservée la gratuité pour la deuxième carte. Monsieur le Maire a pris en considération vos doléances et a décidé de surseoir à l'exécution de la délibération jusqu'au prochain Conseil Municipal. Il soumettra donc au vote du Conseil une nouvelle proposition pour tenir compte des demandes exprimées. En attendant, le service des entrées prolongera la gratuité pour la deuxième carte délivrée en 2013.

Animations et illuminations centre port

Indigence des animations et illuminations des fêtes de fin d'année au centre-port, même si nous savons que c'est la vétusté du réseau électrique public qui en est en partie la cause, il existe maintenant du matériel avec des ampoules « led », cher certes, mais qui pourrait convenir.

Réponse :

Le service des festivités a pris en compte vos remarques en matière d'illumination et veillera à améliorer la situation en fonction du réseau électrique existant.

Doléances du comité de quartier :

CQ :

- Le commerce La Pilouterie déborde avec sa terrasse régulièrement et empêche les piétons de passer (Boulevard des Matelots et Avenue de la Joliette).

- La Lyonnaise des eaux (au village naturiste) a effectué des travaux mais n'a pas remis le revêtement.
- Au Môle, le commerce « cocobeach » dépasse très régulièrement avec sa terrasse.
- Quai Miquel, la SODEAL devrait surveiller les dépassements de terrasse.
- Rue de la Gabelle, la ville devrait aussi surveiller les dépassements de terrasse.
- Avenue de la Jetée, la vitesse pratiquée par les automobilistes est excessive.
- Des motos roulent sur le port alors que c'est interdit
- Il faudrait boucher l'entrée de la rue de la Hune, car des véhicules passent sur le nouveau platelage de l'esplanade Racine.
- Rond-point du Bouteillou, un mat est cassé et les drapeaux sont en mauvais état.
- Un panneau est au sol à Port Ambonne.
- Pouvez-vous embellir avec des fleurs l'espace situé entre le Môle et la Roquille ?
- Rue des Chaines, une personne handicapée se fait harcelée et volée régulièrement.

Monsieur MILA souhaite que les services de l'Etat soit relancé pour obtenir l'autorisation d'un aménagement prévu sur les abords de la Roquille.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Contrôles routiers : Village naturiste, Rond point des Comptoirs Grecs, Rond-Point Margon...

Mise en fourrière : Parking de la Falaise, Parking Alsace Lorraine, Parking Vivirais, Avenue Port Ambonne, Rue des Gallo Romains, Rue des Vaisseaux...

Accidents : Cours des Gentilshommes, Rond Point du Bon Accueil, Avenue des Sergents...

Incendies : Mont Saint Loup, Rue du Corps de garde, Impasse de la Misaine...

Cambriolages : Avenue des Cantinières.

Dégradations : Rue de la gabelle.

Ivresse du la voie publique : Avenue de Port Ambonne

Problème de voisinage : Quai de la trinquette.

Présents :

M FREY, M DRUILLE, M BANCAREL, M DUBOIS, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M LAROSE, M JEANTET, M AZEMA, M DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

M BECAMEIL, Mme BELOTTI, M CHOUVEL, M DELAGE, Mme GUERIN, M LABROUSSE, M MILA, M MIRMAN, M MONNET, Mme PERRET, Mme PROST.

Absents excusés:

Mme GEOFFROY.

Absents :

M ABADIE.